

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2021



N° 57/2021

Le 3 septembre deux mil vingt et un à 18 Heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 27 août 2021.

**PRESENTS** : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Fernandes, M. Aubry, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Rousseau, Mmes Barre et Vigne formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : M. Convers par M. Desmedt, Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par Mme Delamarre, Mme Trézel par Mme Brunet, M. Moonen par M. Dubouil et M. Matron par M. Bourgeteau.

**ABSENTS EXCUSES** : MM. Hamot, Kwak et Lenoble.

**ABSENTS** : M. Berthelot. Mme Konan

Nombre de membres en exercice : 28  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de suffrages exprimés : 23  
Votes Pour : 23  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

VU l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à la majorité :

DECIDE de désigner Madame Colette DOLLEZ, secrétaire de séance.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



**Frans DESMEDT**  
Maire de St Just-en-Chaussée  
Conseiller Départemental